

Diplôme d'Etat du Ministère de la
santé

Niveau 4

RNCP 35830
Date d'enregistrement au JO/BO :
12/06/2021

CONTACTS

Mireille SALVA

Chef de projet Relations et
Partenariats Employeurs
msalva@arfp.asso.fr
03 89 32 73 24 - 07 76 74 16 04

Anne SCHNEBELEN

Conseillère en Insertion
Professionnelle
aschnebelen@arfp.asso.fr
03 89 32 46 46 - Poste 4704

AIDE-SOIGNANT

[Métiers de la santé]

SAVOIR-FAIRE

- L'aide-soignant dispense, sous la responsabilité de l'infirmier, des soins d'accompagnement de la vie quotidienne et sociale et veille au confort physique et moral des malades
- Il apporte également son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne
- Il exerce son rôle propre sous délégation

COMPETENCES

- Accompagner des personnes dans la vie quotidienne et sociale
- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail dans une équipe pluri-professionnelle

SAVOIR-ETRE

Maîtrise du français et du langage écrit - Connaissance et application des 4 opérations arithmétiques de base, maîtrise des unités et mesures - Capacité d'adaptation par rapport au rythme des fonctions et de la profession

CERTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 (AFGSU)

(*) Allègement de formation pour les titulaires d'un titre ou diplôme : assistant de vie aux familles, auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de puériculture, Mention Complémentaire aide à domicile, ambulancier, BAC Pro accompagnement soins et services à la personne, BAC Pro services aux personnes et aux territoires, agent de service médico-social, accompagnant éducatif et social, assistant de régulation médicale

METIERS

Aide-soignant au sein d'hôpitaux publics ou privés, d'établissements du secteur social ou médico-social

OUTILS MAITRISÉS

Simulations au sein d'un laboratoire en santé (permettant notamment de travailler des situations professionnelles de soin uniques et singulières et préparer au mieux la mise en application sur le lieu de stage) - Gestes et postures avec l'utilisation d'aides techniques (soulève personne, verticalisateur, drap de glisse...)

STAGE EN ENTREPRISE

- 22 semaines réparties sur 4 périodes durant le parcours de formation
 - 3 stages de 5 semaine chacun
 - 1 stage de 7 semaines consécutives
- Au sein d'établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD, services de soins à domicile...)
- Durée de la formation : 1540 heures (soit 12 mois) (*) Allègement de formation
- Ouverture de 2 sessions / an
 - En septembre
 - Entre janvier et mars

